## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/53**

Nombre de délégués

Titulaires en exercice: 35 Titulaires présents : 21 Suppléants votants : 02 Procurations: 10

Votants: 33

Pour: 33 Contre: 00 Abstentions: 00

## L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Salle Polyvalent de Les Cars, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 3 juillet 2024

PRESENTS: M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. BREZAUDY Alain, M. BROUSSE Hervé (procuration de Mme MAYOUSSE Martine), Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. GOUDIER Jean-Louis (procuration M. DEVARISSIAS Philippe), Mme LACOURARIE Bernadette (suppléante de M. CHAMINADE Gérard), Mme BELAIR Florence (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie (procuration M. GERVILLE-REACHE Fabrice), M. ESCOUBEYROU Pascal, Mme LACORRE Valérie (procuration M. CARPE Jean-Christophe), Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE Roland, Mme ARNAUD Claudine (suppléante de M. BARRY Jacques), Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de Mme HILAIRE-GENIN Karine), M. DELOMENIE Bernard, M. DOGNON Jean-Bernard.

EXCUSES: Mme JACQUEMENT Eliane, M. RICHIGNAC Guillaume, Mme MAYOUSSE Martine, M. BONNAT Christian, M. DEVARISSIAS Philippe, M. CHAMINADE Gérard (suppléé par Mme LACOURARIE Bernadette), M. GERVILLE-REACHE Fabrice, M. CARPE Jean-Christophe, M. LE GOFF Jean, M. BARRY Jacques (suppléé par Mme ARNAUD Claudine), M. MARCELLAUD Didier, Mme GENIN-HILAIRE Karine, M. CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE: M. MASSY Jean-Marie

Objet: Budget principal - Exercice 2024 - Admissions en non-valeurs

## Exposé:

Le Président explique à l'assemblée que certaines poursuites contentieuses exercées contre les redevables n'ont pas permis le recouvrement des créances concernées. Ces créances portaient sur les exercice 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2020, 2021, 2022 et concernent des remboursements de livres non restitués au réseau de lecture intercommunal ou la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères de l'ex-Communauté de communes Pays de Nexon.

Il présente ensuite à l'assemblée les états correspondants établis par le Comptable public qui propose l'admission en non-valeur suivantes arrêtées à la date du 04 juin 2024 pour les listes 6579612112 et 6602020212.

Le montant total des créances admises en non-valeurs s'élève à 1 515,44€:

- 2012:52 €,
- 2013:372 €,
- 2014:395.81 €,
- 2015: 181.84 €,
- 2016:266.50€
- 2020:4.50 €
- 2021:241.55 €
- 2022 : 1.24 €.

Ces créances admises en non-valeurs seront imputées par 2017/2017/1001/2024-53-DE par de féléviers mission: 10/07/2024

Date de réception préfecture : 10/07/2024

## **Délibération**:

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte les admissions en non-valeur mentionnées dans les états précités,
- Autorise Monsieur le Président à réaliser les écritures comptables qui en découlent.

Certifié exécutoire Reçu en préfecture

le:

Publié ou notifié

le:

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus

au registre sont les signatures.

Pour copie conforme: En Mairie, le 9 juillet 2024.

Le Président, Emmanuel DEXET

TE DE

Pays de Nexon Monts de Châlus

Accusé de réception en préfecture 087-200070506-20240709-D2024-53-DE Date de télétransmission : 10/07/2024 Date de réception préfecture : 10/07/2024